

Guide de la rentrée

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

INFOS
PRATIQUES

POUR BIEN PRÉPARER L'ANNÉE SCOLAIRE



VILLE DE



longjumeau

HÔTEL DE VILLE
6 bis rue Léontine Sohier
0164 54 19 00

www.longjumeau.fr

Vos interlocuteurs

ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ

Sandrine Gelot, Maire

Pierre Froment, Adjoint au Maire en charge de l'Éducation et de la Cité éducative

Lucille Cecchini, Adjointe au Maire en charge de la Jeunesse, de l'Emploi et de l'Insertion
Adjointe de quartier Balizy-Gravigny

Marie-Laure Bourcet, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance, à la Parentalité et à la Réussite éducative

Vous êtes vous recevoient sur rendez-vous au 01 64 54 19 00 et à secrelous@longjumeau.fr

SERVICES MUNICIPAUX

Enfance-Éducation

Scolaire, péri et extrascolaire, restauration scolaire
01 64 54 19 00 - enfance@longjumeau.fr

Petite Enfance

01 64 54 19 00 - petite-enfance@longjumeau.fr

Espace jeunes

16 impasse Calmette
01 69 74 82 10 - espacejeunes@longjumeau.fr

Maison de quartier Colucci

159 rue du Président François Mitterrand (ancien laboratoire d'analyses médicales à l'Hôpital de Longjumeau)
01 64 54 19 96

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ÉCOLES MATERNELLES

Albert Schweitzer

Rue Léon Renard - 01 64 48 90 94

Maryse Bastié

Rue Henri Dunant - 01 64 48 87 24

Balizy

Rue des Templiers - 01 69 09 13 33

Jean Mermoz

22 rue Léontine Sohier - 01 69 34 68 65

Charles Perrault

15 av. du Général de Gaulle - 01 69 09 18 52

Albert Gubanski

25 rue Jules Ferry - 01 69 09 94 39

**ÉCOLE MATERNELLE
INTERCOMMUNALE**

Les Saules

7 rue Jean Jaurès, Champlan - 01 69 10 93 47

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Albert Schweitzer

14 rue Léon Renard - 01 64 48 08 15

Antoine de Saint-Exupéry

Rue Henri Dunant - 01 64 48 99 17

Balizy

2 rue des Templiers - 01 69 09 17 21

Hélène Boucher

22 rue Léontine Sohier - 01 69 09 15 88

Georges Guynemer

3 rue des Écoles - 01 69 09 27 21

Jules Ferry

Rue Jules Ferry - 01 64 48 86 33

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

École privée Sainte-Anne

1 rue Léon Renard - 01 69 74 70 70

POUR LES AUTRES STRUCTURES, RDV SUR WWW.LONGJUMEAU.FR



ÉDITO

Chères familles longjumelloises,

À la rentrée scolaire ou au fil des mois, l'organisation du quotidien de vos enfants entre temps scolaire et activités périscolaires demeure un défi permanent.

Pour vous aider à préparer l'année et à fluidifier la vie de famille, ce guide rassemble toutes les informations pratiques et indispensables : inscriptions administratives, fonctionnement des services périscolaires et extrascolaires, calcul du quotient familial, ou encore dispositifs de soutien à la scolarité. Tout a été pensé pour vous simplifier la vie.

Pour cette deuxième année consécutive, Longjumeau déploie le label « Cité éducative », une dynamique qui continue de renforcer l'accompagnement de nos jeunes de 0 à 25 ans. Cette ambition se double d'une véritable continuité pédagogique grâce à la refonte globale à venir de notre Projet Éducatif Territorial (PEDT) 2027-2031, garantissant des parcours cohérents et protecteurs pour chaque enfant.

Directrice de la publication : Sandrine Gelot • Rédaction : Services municipaux • Réalisation : Service Communication : 01 64 54 59 00 • Hôtel de ville : 6 bis, rue Léontine Sohier - 91160 Longjumeau - 01 64 54 19 00 • www.longjumeau.fr • Impression : RAS • Exemplaires : 3 500 • Dépôt légal : août 2026 • Crédits photos : Service Communication, freepik.com, Adobe Stock, DR

Plus que jamais, nos équipes municipales et les services périscolaires se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos questions. N'hésitez pas à les joindre grâce aux coordonnées indiquées dans ce document.

Je souhaite une excellente rentrée et une riche année d'apprentissages à tous les élèves longjumellois, ainsi qu'un bel épanouissement à l'ensemble des parents.

Sandrine Gelot
Maire de Longjumeau,
Vice-présidente du
Département de l'Essonne



Journée type de l'enfant



	7h30	8h30	11h30	13h30*	16h30*	18h	18h30
lundi	Accueil du matin	Classe	pause déjeuner	Classe	Études surveillées (élémentaires) Accueil du soir (maternels)	Accueil du soir*	Accueil du soir*
mardi	Accueil du matin	Classe	Pause déjeuner	Classe	Études surveillées Accueil du soir	Accueil du soir*	Accueil du soir*
mercredi	Accueil de loisirs (journée ou demi-journée) avec repas		Pause déjeuner	Accueil de loisirs à la journée			
jeudi	Accueil du matin	Classe	Pause déjeuner	Classe	Études surveillées Accueil du soir	Accueil du soir*	Accueil du soir*
vendredi	Accueil du matin	Classe	Pause déjeuner	Classe	Accueil du soir des élémentaires et maternelles*		

*A. Gubanski et J. Ferry : 8h30-11h30 ; 13h15-16h15 / G. Guynemer : 8h35/11h35 ; 13h35-16h35.

*Un service d'accueil tardif jusqu'à 19h est mis en place pour les parents rencontrant des difficultés ponctuelles avec un tarif forfaitaire de 5€

Calendrier des vacances scolaires



Le calendrier présenté ci-dessous est susceptible de modifications.

RENTRÉE SCOLAIRE

Mardi 1^{er} septembre 2026

VACANCES D'AUTOMNE

Du samedi 17 octobre
au dimanche 31 octobre 2026

VACANCES DE NOËL

Du samedi 19 décembre 2026
au dimanche 3 janvier 2027

VACANCES D'HIVER

Du samedi 6 février
au dimanche 21 février 2027

VACANCES DE PRINTEMPS

Du samedi 3 avril au dimanche 18 avril 2027

PONT DE L'ASCENSION

Le jeudi 6 mai et le vendredi 7 mai 2027 (pas d'accueil)

VACANCES D'ÉTÉ

À partir du samedi 3 juillet 2027

FERMETURE DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LOISIRS / JOURNÉE DE FORMATION DES ANIMATEURS

Mercredi 18 novembre 2026

Tarifs périscolaires :

Afin d'être au plus près de la réalité de la situation des familles, la Ville s'appuie sur le quotient CAF pour établir le prix des prestations municipales.

S'appuyer sur la méthode de calcul du quotient familial de la CAF, c'est prendre en compte de façon individualisée les moyens et la composition des familles. Cette tarification est plus équitable, particularisée et progressive.

La ville de Longjumeau prend en charge au moins 50% et jusqu'à 85% du coût de ces services publics essentiels.

Combien coûte un repas à la ville ?

- Le coût unitaire de revient d'un repas pour la ville est de 14 €.



- 50% (au minimum) du coût global est pris en charge par la collectivité (soit 7 €).

La différence (de 2,10 € à 7 €) est donc à la charge des familles en fonction de leur quotient familial.



POUR EN SAVOIR
PLUS & UTILISER
LE SIMULATEUR,
SCANNEZ LE
QR CODE &
CONNECTEZ-VOUS
À VOTRE COMPTE.



QF =
(RESSOURCES ANNUELLES
IMPOSABLES -
ABATTEMENTS SOCIAUX) / 12
+ PRESTATIONS ANNUELLES
LE TOUT DIVISÉ PAR VOTRE
NOMBRE DE PARTS*

EN PRATIQUE

Pour calculer votre nouveau quotient familial, deux possibilités :

Si vous ne l'avez jamais fait

Déposez votre attestation de paiement CAF dans votre espace du portail citoyen ou à l'accueil de la mairie. Elle s'actualisera tous les ans.

Vous n'êtes pas allocataire de la CAF

Vous devez effectuer la démarche via l'espace du portail citoyen ou à l'accueil de la mairie.

Votre QF sera calculé comme suit :

Le ou les parents : 2 parts.

1^{er} enfant à charge : 0,5 part.

2^e enfant à charge : 0,5 part.

3^e enfant à charge : 1 part.

Par enfant supplémentaire : 0,5 part.

Par enfant handicapé : 1 part.

Attention : En l'absence de calcul de votre quotient, le tarif maximum de l'activité concernée vous sera appliqué.

Services péri et extrascolaires

Les temps péri et extrascolaires font partie intégrante du parcours éducatif des enfants. Les activités proposées favorisent leur développement personnel et leur implication dans la vie en collectivité. Ces temps respectent le rythme chronobiologique des enfants.

ACCUEIL DU MATIN (7H30-8H30)

Un temps de transition calme avec des activités courtes.

RESTAURATION SCOLAIRE

La pause du midi a lieu de 11h30 à 13h30, dans les écoles. La Ville sert un menu à 4 composantes (1 plat protidique + 1 garniture + 1 produit laitier + 1 entrée ou 1 dessert + du pain) pour éviter le gaspillage et assurer un meilleur équilibre alimentaire aux enfants.

ACCUEIL DU SOIR

Accueil périscolaire pour les maternels (16H30-18H30) :

Un temps est consacré au goûter, fourni par les familles. Des activités variées sont ensuite organisées.

Études surveillées pour les élémentaires (16H30-18H) :

Après un temps de récréation et de goûter (fourni par les familles), les élèves rentrent en classe pour travailler avec un encadrant, puis rejoignent ensuite l'accueil du soir de 18h à 18h30, selon le besoin des familles. Le vendredi, l'étude surveillée est remplacée par un service d'accueil jusqu'à 18h30 afin de mieux respecter le rythme de l'enfant.

RAPPEL :

L'accueil tardif est possible jusqu'à 19h quand vous rencontrez des difficultés ponctuelles, avec une tarification forfaitaire à 5 euros.



**RETROUVEZ
LE RÈGLEMENT DE
CES SERVICES SUR
WWW.LONGJUMEAU.FR**

UNE QUESTION ?

LES DIRECTIONS DE SECTEUR PERISCOLAIRE SONT À VOTRE DISPOSITION.

Secteur H. Boucher / J. Mermoz
01 64 54 59 14
clp.boucher@longjumeau.fr

Secteur du Plateau Saint-Exupéry
(Écoles A. Schweitzer Élémentaire et Maternelle, A. De Saint-Exupéry et M. Bastié)
01 60 10 68 66
clp.plateau@longjumeau.fr

Secteur J. Ferry / A. Gubanski
01 64 54 19 89
clm.gubanski@longjumeau.fr

Secteur G. Guynemer / Ch. Perrault
01 64 54 19 94
clm.perrault@longjumeau.fr

Secteur Balizy
Élémentaire : 01 64 54 19 86
clp.balizy@longjumeau.fr
Maternelle : 01 64 54 19 90
clp.balizy@longjumeau.fr





ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS ET ÉLÉMENTAIRES DU MERCREDI ET DES VACANCES SCOLAIRES

(7H30-18H30) :

Les enfants scolarisés et jusqu'à 11 ans révolus, habitant à Longjumeau, sont accueillis dans les accueils de loisirs tous les mercredis et pendant les vacances (repas et goûter inclus dans la prestation). Le mercredi, il est possible d'inscrire son enfant uniquement le matin (durant la période scolaire) et de le récupérer à 13h30, après le repas du midi.

INSCRIPTIONS, MODE D'EMPLOI :

Pour les accueils péri et extrascolaires (études surveillées, restauration scolaire, accueils de loisirs matin, soir, vacances, mercredi...), la préinscription est obligatoire et démarre dès juin (durant toute l'année). Vous devez remplir un dossier de préinscription annuel obligatoire : via le Portail citoyen (*voir p. 8*) en le téléchargeant sur le site de la Ville, ou en le récupérant au guichet unique de l'Hôtel de ville. Pour les mercredis et les vacances scolaires, vous devez aussi réserver les dates de présence de votre enfant, de préférence sur votre espace personnel depuis le Portail citoyen, ou grâce aux feuilles de présence disponibles en mairie.

TARIFS :

- En fonction de votre quotient CAF.
- À la présence.

FLASHEZ
LE QR CODE
POUR LES
CONSULTER



Restons connectés !

Le Portail citoyen et l'application gratuite LGJ l'appli (sur smartphone ou tablette) simplifient vos démarches administratives et vous donnent accès aux informations essentielles.



LE PORTAIL CITOYEN

Accessible depuis le site Internet de la Ville, le Portail citoyen est le service en ligne pour vos démarches administratives. Vous y retrouverez le dossier de pré-inscription aux activités péri et extrascolaires, le calendrier de réservation et les tarifs... Inscrivez-vous !

1^{ère} étape :

Créer son compte : depuis le site de la ville www.longjumeau.fr, cliquez sur Portail Citoyen puis sur « créer mon espace » et remplissez les champs. Vous aurez besoin de la clé Espace citoyen à demander par mail à enfance@longjumeau.fr.

2^e étape :

Remplir son dossier de pré-inscription annuelle obligatoire pour les accueils péri et extrascolaires (études surveillées, restauration scolaire, accueils de loisirs matin, soir, vacances, mercredi...)

3^e étape :

Réserver les jours de présence (mercredis et vacances) : effectuer l'inscription à une activité puis réserver des dates.

Note : les dates limites pour chaque inscription et/ou annulation sont disponibles sur www.longjumeau.fr.



4^e étape :

Vos factures : pour gagner du temps, pensez au prélèvement automatique en fournissant un relevé d'identité bancaire ou optez pour le paiement en ligne sécurisé par carte bleue depuis le Portail citoyen. Vos factures sont disponibles dans votre espace personnel. Vous avez 15 jours à compter de la réception de la facture pour faire une réclamation.

En cas de difficultés, consultez la rubrique « Infos pratiques » du Portail citoyen !



www.espace-citoyens.net/longjumeau

RECEVOIR DES ALERTES VIA LGJ L'APPLI & LA CHAÎNE WHATSAPP, C'EST SIMPLE ET GRATUIT

Grève à l'Éducation nationale, fermetures d'écoles ou de services périscolaires, évènement climatique, difficultés de circulation, alerte de sécurité... Pour suivre en temps réel les événements exceptionnels, vous pouvez télécharger LGJ l'appli et sélectionner les notifications que vous souhaitez recevoir. Inscrivez-vous aussi sur notre chaîne Whatsapp pour ne rien rater !

INSTALLEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION



**LONGJUMEAU EST SUR
WHATSAPP ! SCANNEZ LE QR
CODE ET INSCRIVEZ-VOUS
À LA CHAÎNE :**



Sécurité

VIGIPIRATE :

Le plan Vigipirate « alerte attentat » est toujours d'actualité et la sécurité des écoles est une priorité absolue pour la municipalité.

RISQUES MAJEURS :

En cas de risque majeur (inondation, intrusion, tempête, etc.), l'ensemble des écoles bénéficie d'un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) élaboré sous le pilotage du directeur d'école pour assurer leur sécurité. Pour préparer au mieux les enfants et les adultes, des exercices sont effectués chaque trimestre. En cas d'alerte, n'allez pas chercher vos enfants à l'école. Pour connaître les risques auxquels la ville de Longjumeau est exposée et les bons réflexes à adopter en cas de crise, consultez le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).



**Pour retrouver
ce document
flashez
le QR code.**
Disponible aussi sur
www.longjumeau.fr.

L'action éducative

L'action éducative passe par l'école, les accueils de loisirs et aussi par toutes les activités proposées aux enfants et aux jeunes. Tour d'horizon de ce qui existe à Longjumeau !

DES LIEUX DÉDIÉS

Pour étudier, apprendre à vivre ensemble, découvrir de nouvelles activités, être écouté, se renseigner...

- 1 Maison de la petite enfance,
- 5 crèches (dont 3 privées) et une MAM,
- 7 écoles maternelles dont 1 intercommunale,
- 1 groupe scolaire privé (comprenant 1 école maternelle et 1 école élémentaire),
- 6 écoles élémentaires,
- 6 accueils de loisirs,
- 1 collège,
- 2 lycées (1 général et 1 professionnel).
- 1 collège/ lycée d'excellence, l'Institut Louis Germain, géré par Paris-Saclay;



1 Espace Jeunes (11-17 ans). Ouvert du mardi au samedi (période scolaire) et du lundi au vendredi (vacances scolaires), l'Espace Jeunes propose des activités variées.

1 Structure Info Jeunes (12-25 ans). Un lieu d'écoute anonyme et gratuit pour se renseigner sur tous les domaines de la vie (santé, enseignement, formation, logement, droit, loisirs, vie quotidienne...)

1 Maison Colucci. Lieu d'accueil, d'échanges et de services ouvert à tous (loisirs en famille, espace numérique, des activités associatives...)

La Maison Colucci a déménagé au **159 rue du Président François Mitterrand**, dans l'ancien laboratoire d'analyses médicales de l'Hôpital.



DÉMOS

Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale (Demos) : un apprentissage gratuit de la musique classique, en partenariat avec la Philharmonie de Paris et l'Opéra de Massy, pour 15 jeunes habitants des quartiers en Politique de la Ville. Une expérience enrichissante.

UNE OUVERTURE SUR D'AUTRES DOMAINES

Développer l'éveil artistique et culturel avec des ateliers, des spectacles, des visites pour découvrir :

- **Le théâtre-cinéma** (spectacles jeune public, séances de cinéma, apprentissage de la scène...),
- **Le conservatoire** (éveil musical grâce aux mini-concerts),
- **La médiathèque-ludothèque**, (choix de livres, moments de lecture, découverte de jeux).

ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE

- **7** séances de sport par classe, en plus des séances organisées par l'enseignant.
- **10** séances de natation par an en classe de CP et de CE1 (ou CM1-CM2 pour Balizy).

L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS :

- **1** parc des sports (15 ha),
- **6** gymnases (dont 1 en reconstruction),
- **1** dojo,
- **1** plateau multisports.



ACADÉMIES DE TRAMPOLINE ET DE JUDO

Chaque année, environ **70** élèves habitants du quartier en Politique de la Ville apprennent gratuitement le judo avec Flam 91 et le trampoline avec LPOL.



SENSIBILISER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des visites et des ateliers pour découvrir la nature grâce aux sites pédagogiques de la ville :

- 1 arboretum,
- 1 ferme pédagogique,
- 1 verger pédagogique,
- 1 Espace de la biodiversité Albert II de Monaco (des parcours sensoriels et potagers sont organisés avec des écoles et des accueils de loisirs).



DES ÉQUIPES DÉDIÉES

Des nombreux agents de la Ville sont au quotidien aux côtés de vos enfants ;

- **64** animateurs & **7** AESH,
- **31** ATSEM,
- **33** agents d'entretien et restauration.





APPRENDRE LA CITOYENNETÉ ET LE VIVRE-ENSEMBLE

Des ateliers et des formations pour responsabiliser les enfants, menés par le service Prévention-médiation :

- **Médiateurs juniors (classe de CM1 et CM2) :** les écoliers sont sensibilisés aux compétences psychosociales afin de travailler le bien-vivre ensemble. Les volontaires deviennent médiateurs juniors dans leurs écoles et mettent alors à profit leurs apprentissages pour apaiser d'éventuels conflits ou venir en aide à leurs camarades et lutter contre le harcèlement scolaire.
- **Permis Internet (CM2) :** une sensibilisation aux dangers et à l'usage d'Internet, en partenariat avec la Police Nationale, afin d'apprendre aux enfants les bonnes pratiques. Un examen final évalue leurs connaissances. Leur permis leur est remis lors d'une cérémonie en présence d'élus de la Ville, à laquelle les parents sont conviés.
- **Permis piéton (CE2) :** une formation pour responsabiliser les élèves face aux possibles dangers que représente l'espace public pour les piétons et leur apprendre les bonnes pratiques. Leur permis leur est remis lors d'une cérémonie en présence d'élus de la Ville, à laquelle les parents sont conviés.

📞 **Plus d'informations :**
Service Prévention-
médiation
01 64 54 19 32



2026-2027

- **Ateliers « Paroles de Femmes » (classe CM2) :** l'association Paroles de Femmes-Le Relais intervient dans les écoles pour parler de l'égalité, des droits des femmes et pour prévenir les violences sexistes. À l'aide d'outils, par exemple des images (de ballons, de poupons, de cuisine...), les intervenantes déconstruisent avec les enfants les stéréotypes sexistes qui nous entourent (sur les émotions, le respect, la répartition des tâches domestiques, les activités, métiers ou jeux réservés aux filles ou aux garçons...).



- **Conseil Municipal des Enfants.**
- À chaque rentrée scolaire, de véritables élections sont organisées dans toutes les écoles longjumelloises pour élire les élèves de CM2 qui siègeront toute l'année au Conseil Municipal des Enfants (CME). Le CME permet l'expression des enfants de la commune, leur apprend les notions de citoyenneté et de démocratie via des élections et des débats. Ce conseil a aussi la volonté de permettre aux enfants de monter des projets réalisables au sein de la commune (et avec son aide) afin de les faire participer activement à la vie locale.



📖 Plus d'informations :

Service démocratie locale ou Service enfance/éducation
01 64 54 19 00 - cme@longjumeau.fr





DU SOUTIEN À LA SCOLARITÉ

Des dispositifs pour donner un coup de pouce aux élèves, notamment ceux qui rencontrent des difficultés :

Études surveillées : les élèves sont pris en charge afin d'être dans les meilleures conditions pour ce temps de travail.

Accompagnement Pédagogique Complémentaire (dispositif Éducation nationale) : L'APC permet aux enseignants d'aider les élèves qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, de les accompagner dans leur travail personnel ou de leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Stages de réussite pendant les vacances (dispositif Éducation nationale) : Ces stages ont lieu dans les écoles (3h par jour/4 jours). Ils permettent une remise à niveau des CM2 en français et mathématiques. Les enseignants volontaires du 1^{er} degré les animent et en définissent le contenu en fonction des besoins de chaque élève.



• **Programme de Réussite Éducative (PRE) - Maison de la Fraternité.**

Un accompagnement gratuit et individualisé pour des enfants de 3 à 16 ans rencontrant des difficultés et habitant dans les quartiers en Politique de la ville. Le PRE (Atouts clubs, Commandot de lecture, etc.) concerne tous les aspects de la vie de l'enfant : accompagnement scolaire, pratiques sportives, culturelles et de loisirs, parcours de santé, aide à la parentalité...

 **Contact : Maison de la Fraternité**
86 Bd du Dr Cathelin - 01 69 74 19 00

• **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) - Maison Colucci et Espace Jeunes.**

Pour les élèves du CP au CM2 (Maison Colucci) et de la 6^e à la 3^e (Espace Jeunes) qui ont besoin d'apprendre autrement, avec un soutien à la parentalité et des ateliers d'éveil culturel (arts plastiques, écriture...). Gratuit.

• **Colu'cartable :** Pendant les vacances, la Maison de quartier Colucci organise des stages chaque matin, avec un temps de travail sur la méthodologie et les apprentissages, et un temps dédié aux activités ludiques et artistiques. Du CP au CM2.

 **Contact : Maison Colucci, 159 rue du Pdt François Mitterrand**
01 64 54 19 96

Parentalité

Les parents sont au cœur de l'éducation des enfants, il est donc important qu'ils soient représentés à l'école, c'est le but des élections de parents d'élèves. La parentalité, c'est aussi parfois avoir besoin d'un peu de soutien, d'échanger avec d'autres parents ou des professionnels. La ville de Longjumeau est à vos côtés !



REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les représentants de parents d'élèves, élus chaque année en octobre, sont les « porte-paroles » des parents. Ils sont les interlocuteurs de la municipalité lors des concertations sur les sujets liés à l'éducation : temps de l'enfant, travaux dans les écoles, nouvelles actions... Ils sont invités au Conseil d'école et périscolaire, à la commission des menus, etc. Les associations de parents d'élèves facilitent les relations entre l'école et les familles et les soutiennent en cas de difficultés.



SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Ville familiale par excellence, Longjumeau bénéficie de nombreuses actions et dispositifs dédiés au soutien à la parentalité. Tour d'horizon :

SEMAINE DE LA PARENTALITÉ DU 18 AU 28 NOVEMBRE 2026

Un temps fort chaque année dédié à la parentalité avec des ateliers parents/enfants, des temps d'échanges entre parents, des rencontres avec des professionnels...

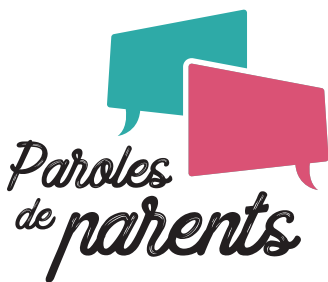
SEMAINE BIEN VIVRE LE NUMÉRIQUE EN FAMILLE

Comment gérer le temps d'écran des enfants ? Comment faire en sorte que les enfants et les ados puissent les regarder en toute sécurité ? La Municipalité vous propose un programme d'activités durant toute une semaine pour aider parents et enfants à gérer le numérique au quotidien.

LES ÉQUIPES SERONT PRÉSENTES AU FORUM DES ASSOCIATIONS, LE SAMEDI 5 SEPTEMBRE, AU STADE LANGRENAY, POUR RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS ! RDV AU STAND PARENTALITÉ POUR LES TRADITIONNELLES PHOTOS DE FAMILLES QUI AURONT LIEU À CETTE OCCASION !

Plus d'informations :
parentalité@longjumeau.fr





PAROLES DE PARENTS

La Ville a mis en place l'atelier Paroles de parents, un temps convivial où les parents partagent leurs expériences, leurs préoccupations (alimentation, sommeil, écrans, etc.) ; mais aussi un moment d'échanges accompagné par des professionnels de l'éducation, de la famille ou de l'enfance. Animé par plusieurs services de la Ville, l'atelier itinérant a lieu chaque trimestre.

FORUM PARENTALITÉ ET BESOINS SPÉCIFIQUES (LE 26/09/2026)

Vous êtes parent d'un enfant avec des besoins spécifiques ? DYS, HPI, handicap ou troubles des apprentissages, venez vous informer et échanger avec des professionnels spécialisés. Une occasion unique pour poser vos questions, partager vos expériences et découvrir des ressources adaptées à votre situation.

LA BOUGEOTHÈQUE 0/6 ANS

Pour favoriser la confiance et la sécurité physique des enfants, la Ville, avec l'association UFOLEP91, a mis en place une bougeothèque, un espace de motricité libre pour les 0/6 ans accompagnés de leurs parents et animé par des professionnels de l'enfance. Le samedi matin à l'école élémentaire Saint-Exupéry (deux sessions : 10h-11h et 11h-12h ; ateliers parents-enfants un samedi/mois). (1^{er} accueil libre puis inscription auprès de l'association).

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

La Maison de la Petite enfance regroupe sur un même site tous les services publics liés au secteur de la petite enfance, qu'ils soient gérés par la Ville ou le Département. On y trouve :

LE GUICHET UNIQUE DU RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RPE est le lieu ressource pour s'informer et rechercher une solution d'accueil pour son enfant, connaître les aides financières et autres dispositifs à destination des parents, échanger sur son projet d'accueil et être accompagné dans le choix d'un mode d'accueil.

LE CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

La PMI propose un accès gratuit aux soins pour les femmes enceintes, les enfants jusqu'à 6 ans, ainsi qu'un accompagnement pour les parents.

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ SEXUELLE (CDSS)

Un lieu gratuit, ouvert à tous, pour une écoute en toute confidentialité. Il propose des consultations médicales. Un conseiller conjugal répond à toute interrogation sur la sexualité, les difficultés dans le couple, la fonction parentale, l'accompagnement des victimes de violence, etc. Le centre propose aussi des séances d'information auprès de jeunes scolarisés ou de différents publics.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

27 rue Jules Ferry
01 64 54 19 69
rpe@longjumeau.fr



Projet Éducatif Territorial & Cité Éducative

Projet Éducatif Territorial / Plan Mercredi et Cité Éducative : des outils à destination des jeunes de 0 à 25 ans et de leurs familles pour développer l'épanouissement de l'enfant, le vivre ensemble et la citoyenneté.



Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) 2027/2031, annexé d'un Plan Mercredi, s'inscrit dans la continuité du Projet Éducatif Local élaboré en 2022 et de la Convention Territoriale Globale (CTG). Après celui de 2023/2026, il vise à pérenniser et faire évoluer les actions dans la durée pour garantir une véritable continuité éducative, harmonisant les temps de l'enfant entre l'école, le péri, l'extrascolaire et la famille, grâce à un parcours de qualité. Cette démarche permet de porter une politique transversale forte. Comme le PEL, ce PEDT est le résultat d'une concertation partagée entre les partenaires institutionnels, les services de la ville et les familles longjumelloises, pour répondre au plus près des besoins des enfants de 3 à 11 ans et des familles.



LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Renforcer la qualité des offres périscolaires

- Accueil périscolaire élémentaire le vendredi soir,
- Accueil en 1/2 journée (le matin) les mercredis,
- Guide par secteur périscolaire, qui donne toutes les informations pratiques,

- Conseils périscolaires avec les parents d'élèves élus,
- Professionnalisation des équipes d'animation et des Atsem (suivi et formation),

Favoriser l'accès à la culture, au sport et à l'environnement

- Ateliers sport pendant les accueils de loisirs maternels et élémentaires,
- Accueil en 1/2 journée le mercredi permettant l'accès aux activités culturelles et sportives des associations,
- Accès aux équipements culturels municipaux (médiathèque, ludothèque, espace de la Biodiversité...).



Articuler les activités périscolaires avec l'enseignement

- Projets communs (La Grande Lessive, les messages clairs, etc.),
- Échanges réguliers entre les équipes enseignantes et d'animation,
- Partage d'outils et d'équipements communs.

Améliorer l'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants

- Référente pour l'inclusion,
- Modalités d'accueils personnalisées pour les enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques,
- Accompagnement de l'équipe d'animation et des Atsem par la référente inclusion,
- Sensibilisation de l'équipe d'animation et des Atsem à l'accueil d'enfants en situation de handicap avec le Pôle d'Appui Ressources Handicap (PARH),
- Mise en place de salles sensorielles,
- Organisation d'ateliers handisport et de sport adapté.



Favoriser le vivre-ensemble

- Définition partagée des règles de vie entre l'école et l'accueil périscolaire dans l'établissement,
- Formation des équipes sur la gestion des émotions et des conflits,
- Mise en places de projets Acti'Midi,
- Actions de prévention thématiques.

Prévention des rixes (avec Chilly-Mazarin)

- Rencontre entre les enfants et les jeunes des deux villes : sorties, séjours, rencontres sportives et de coopération,
- Actions avec les jeunes concernés/impliqués dans les rixes et leurs parents.



PLAN MERCREDI

Le Plan Mercredi offre aux enfants des activités innovantes et de qualité, en prolongement du temps scolaire, telles que déclinées dans le Projet beakdance, La grande lessive, Attitude positive...

Projet de découverte de l'environnement et de la nature. Ouverture des portes de la ferme pédagogique du P'tit brin d'paille aux enfants.

Projet intergénérationnel à l'accueil de loisirs Hélène Boucher. Rencontre 1 fois par mois des enfants et des seniors dans les résidences autonomie.

Projet sur le goût à Saint-Exupéry et sur la paix à l'accueil de loisirs Charles Perrault.

“CITÉ ÉDUCATIVE” : 2E ANNÉE DE LABELISATION POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Le label national Cité éducative, attribué par les ministères de l'Éducation nationale et de la Cohésion sociale vise à renforcer l'accompagnement des jeunes de 0 à 25 ans issus des quartiers prioritaires, à l'école comme en dehors.

UN LABEL AU SERVICE DE LA JEUNESSE

Être une Cité éducative, c'est une démarche globale et coordonnée pour soutenir les enfants et les jeunes à chaque étape de leur parcours. De la petite enfance à l'insertion professionnelle, l'objectif est clair : garantir à chacun les mêmes chances de réussir, quel que soit son environnement. La labellisation concerne spécifiquement le quartier Politique de la Ville de Longjumeau, La Rocade-Bel Air, un territoire déjà ciblé par plusieurs dispositifs en faveur de la cohésion sociale. La Cité éducative vient ici amplifier les actions existantes et en initier de nouvelles, en réunissant l'ensemble des acteurs éducatifs : enseignants, écoles, associations, parents, institutions, travailleurs sociaux, animateurs, bibliothécaires, médiateurs... Tous s'unissent autour d'un projet éducatif partagé.



Signature de la Cité Éducative le 3 juillet 2025 en présence notamment de Madame le Maire et de la Préfète Déléguée pour l'Égalité des Chances.



3 PRIORITÉS AU CŒUR DU DISPOSITIF

Réussite scolaire : en renforçant l'accompagnement pédagogique, les actions de soutien à la scolarité, mais aussi les liens entre les établissements scolaires et les familles.

Bien-être dans et hors l'école : l'environnement dans lequel évolue un enfant est essentiel à ses apprentissages. Il s'agit ici de favoriser l'écoute, la confiance en soi, la santé mentale, l'accès à la culture, au sport et aux loisirs.

Éducation à la citoyenneté : adaptation des interventions aux différents types de familles et aux problématiques qu'elles rencontrent. Sensibilisation à l'importance du jeu dans la construction familiale, avec la ludothèque et ses services gratuits.

Pour cette deuxième année de labelisation, la Cité éducative va faciliter le déploiement de nouvelles actions à destination de nos jeunes et aussi continuer de soutenir des actions structurantes déployées sur le territoire de la Cité éducative depuis un an.

 **Contact : Cité éducative**
6 bis rue Léontine Sohler
01 64 54 19 00 / xclausel@longjumeau.fr



Forum parentalité & besoins spécifiques

ENTRÉE LIBRE

*DYS, HPI, handicaps,
troubles des apprentissages...*

SAMEDI 26

SEPTEMBRE 2026

DE 15H À 18H

STANDS D'INFORMATIONS

TÉMOIGNAGES DE PARENTS

PARTAGES D'OUTILS



SALLE ANNE FRANK

5 RUE DANIEL MAYER

WWW.LONGJUMEAU.FR - f X @ 📺 📺